



Procession

pour les Malades en l'honneur de

Notre-Dame de LOURDES

Dimanche 10 Février 2008

Exceptionnellement cette année du 150^{ème} anniversaire de Lourdes, elle partira

de l'Église de Notre-Dame du Perpétuel Secours

55, Boulevard de Ménilmontant - Paris 11^{ème}

(M^o Père Lachaise Lignes 2 & 3 ; Bus 61 & 69)

Rendez-vous des porteurs de bannières à **10 h 30** pour la Messe des Malades,
Suivi d'un pique-nique dans la crypte

14 h. Prière d'envoi et bénédiction du pèlerinage

et des bannières de l'association Bannières 2000

par Mr. le Curé, le Père Souron,

jusqu'à la Chapelle Notre-Dame de Lourdes

130 rue Pelleport, 20^{ème}

(M^o Pelleport ligne 3bis)

15h30 : Nous serons accueillis pour notre démarche jubilaire par les membres de

l'équipe paroissiale qui nous expliqueront comment suivre le chemin prévu :

Il comprend trois étapes (une est suffisante pour le jubilé) :

- Se purifier en entrant avec l'eau de Lourdes,
- Honorer humblement la statue de la Vierge Marie de Lourdes
- Affirmer notre foi dans le Christ notre Rocher (Massabielle)

Au Chemin du Jubilé à Lourdes, le pape Benoît XVI a bien voulu attacher une faveur spéciale, « l'indulgence plénière », aux conditions suivantes : 1) s'être confessés ; 2) avoir communié ; 3) prier aux intentions du pape ; 4) à chaque étape du Chemin « faire halte pendant un laps de temps convenable en se recueillant en de ferventes méditations » et conclure ce temps en récitant : - le « Notre Père » - le « Je crois en Dieu » - la prière du Jubilé ou une prière mariale.

xndemegille@hotmail.com ou bann2000@free.fr